

moyens à prendre pour réduire le budget me paraissent évidents, monsieur le Président.

M. Thompson: Monsieur le Président, je rappelle à la députée du Yukon (M^{me} McLaughlin) que le gouvernement Mulroney, depuis qu'il a été élu en 1984, a dépensé plus dans sa région qu'aucun autre gouvernement avant lui. Nous avons dépensé pour aider la population de cette région, en particulier les autochtones. Nous avons investi de diverses façons. Mais nous devons payer nos dettes et recueillir les revenus nécessaires à la bonne marche du pays. Je reconnais qu'il n'est pas agréable de payer des impôts, d'acquitter une taxe de vente fédérale, mais je ne vois vraiment pas sur quoi la députée se fonde pour parler comme elle le fait de la taxe de vente fédérale et de la taxe sur les produits et services que nous allons appliquer. Elle doit savoir que nous allons réduire le montant de la taxe de vente fédérale. Le taux de 13,5 p. 100 qu'elle a pris comme exemple va être réduit à 9 p. 100. Où est alors la logique dans ses arguments? Un taux de 9 p. 100 sera-t-il plus lourd pour les Canadiens qu'un taux de 13,5 p. 100?

Il est facile de critiquer, mais qu'on fasse des propositions concrètes. Selon un dicton populaire, tout le monde se plaint du temps, mais personne n'y fait rien. Même chose avec les impôts. Les députés de l'opposition critiquent les impôts. Ils ne veulent cependant rien faire pour changer les choses. Il faut payer nos dettes. Le ministre des finances (M. Wilson) a pris des mesures pour que les impôts soient justes et égaux pour tous partout au Canada. Aucune région n'a été plus avantagée que celle du Nord par la formule d'imposition que le ministre des Finances a proposée. Il continuera de la défendre pour que les gens du Nord et les Canadiens de toutes les régions soient traités de manière juste et équitable et reçoivent les services et les programmes qu'ils méritent.

Quant au projet de loi sur la garde d'enfants, nous savons tous ce qui s'est passé à la dernière législature. Nous avons adopté la loi. Nous en avons pris l'initiative. Ce projet de loi a été adopté ici, à la Chambre des communes. Toutefois, il a été coulé par le Sénat libéral, par ses amis qui siègent à sa droite. Le ministre a dit la semaine dernière que cette mesure législative serait présentée au cours de la trente-quatrième législature. Je suis sûr que les parlementaires éprouveront une grande fierté après l'avoir lue et bien comprise. Un grand nombre des questions dont se préoccupe la députée du Yukon

Le budget—Mme McLaughlin

seront abordées au cours de la trente-quatrième législature.

Mme McLaughlin: Monsieur le Président, je ne crois pas que l'on m'ait posé de question, mais on a parlé de solutions de rechange, et, à mon avis, on pourrait en proposer un certain nombre. Le gouvernement devrait répondre aux aspirations des autochtones. Il devrait voir au règlement des revendications territoriales afin que les groupes autochtones deviennent autonomes et puissent se développer économiquement comme ils le souhaitent. Voilà de grandes choses que le gouvernement pourrait faire.

En ce qui concerne le projet de loi sur les services de garderie, je voudrais rappeler au député qu'aucun des 39 groupes qui ont comparu devant le comité permanent chargé d'entendre les témoignages n'a approuvé le projet de loi du gouvernement. En général, les professionnels et autres travailleurs de ce secteur étaient d'avis que ce projet de loi ne satisferait pas les besoins des Canadiens en services de garderie.

Des voix: Bravo!

M. Kindy: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de la députée, à qui on prête des ambitions. Je voudrais qu'elle me dise comment la taxe de vente nationale et la taxe sur les produits et services touchera les gens du Nord. Je suis convaincu que cette taxe comporte un élément inflationniste, et son application coûtera cher, probablement environ 4 milliards de dollars. Les petits agriculteurs et petites entreprises seront désavantagés par rapport aux grandes sociétés. Les petits agriculteurs seraient obligés d'envoyer des factures pour toutes les ventes et de tenir des registres des taxes payées sur tous leurs intrants. Ce serait très coûteux pour eux. Ce le serait également pour les petites entreprises, par opposition aux grosses qui possèdent déjà d'excellents systèmes comptables. Je voudrais connaître ses observations à ce sujet.

Mme McLaughlin: Je suis d'accord en substance avec les observations du député d'en face. Il n'y a pas beaucoup de grosses entreprises, sauf peut-être des entreprises minières, dans bon nombre de régions du Nord et de régions éloignées. Leur marge bénéficiaire est très mince. Elles ont également un grave problème de bénéficiaires. Je crois que l'année dernière, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a réalisé une étude pour les amener à cerner leurs problèmes majeurs. Plus de 70 p. 100 d'entreprises ont déclaré que leur principal problème était la paperasserie à faire parvenir au gouvernement.